

**Questionnaire-« Apports pour prestations réglementaires » et
« Apports pour retraite anticipée »**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ NPA/lieu _____

Contact pour toute demande:

Téléphone _____ e-mail _____

Conformément aux dispositions légales, **je confirme que**
(veuillez cocher ce qui convient)

1. Il n'existe aucun compte de libre passage liés au 2e pilier
 Les comptes de libre passage afférents au 2e pilier suivants existent auprès d'institutions de libre passage (prière de joindre des extraits):

solde et valeur de rachat au 31.12..... nom/adresse de la banque/de la société d'assurance

2. **Pour les personnes anciennement indépendantes**

- Il n'existe aucun compte de prévoyance afférent au pilier 3a lié
 Les comptes/polices suivant(e)s afférent(e)s au pilier 3a existent (prière de joindre des extraits) :

solde et valeur de rachat au 31.12..... nom/adresse de la banque / de la société d'assurance

3. **Pour les personnes arrivant de l'étranger**

- Je ne suis pas arrivé de l'étranger au cours des 5 dernières années
 Je suis arrivé le _____ et
 j'étais déjà assuré auprès d'une institution suisse de prévoyance (prière de joindre des attestations d'assurance et/ou des décomptes de sortie)

Autres questions

Êtes-vous actuellement en pleine capacité de travail et de gain? _____

Avez-vous opéré, en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre, un retrait anticipé non encore totalement remboursé à ce jour ?

- Oui
- Non

Touchez-vous une rente vieillesse d'une caisse de pension ou bien avez-vous déjà retiré un capital vieillesse ?

- Oui (si oui, prière de joindre le décompte de la caisse de pension)
- Non

Les information suivantes ne sont requises que pour les cas de «retraite anticipée»:

Un apport sur le compte «retraite anticipée» géré séparément ne peut être effectué que si la personne assurée s'est déjà intégralement acquittée des montants dus pour les prestations réglementaires.

Âge souhaité pour la retraite :

Âge: _____ (dès la 58e année) Mois: _____ (0-11)

Toutes les calculations auxquelles procède Ascaro sont fondées sur vos déclarations. Une adaptation subséquente de la retraite anticipée envisagée demeure possible tant que le règlement et la calculation le permettent.

Par sa signature, la personne assurée déclare avoir pris connaissance du présent formulaire ainsi que des notices « Apports pour prestations réglementaires » et « Apports pour retraite anticipée » et avoir répondu au questionnaire de manière conforme à la vérité.

Lieu/ date

Signature de la personne assurée